

*H-France Review* Vol. 16 (January 2016), No. 7

Julia Osman, *Citizen Soldiers and the Key to the Bastille*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015. xiii + 204 pp. Tables, figures, notes, bibliography and index. 55£. (cl). ISBN : 978-0-230-54532-8.

Review by Arnaud Guinier, Institut d'Histoire Moderne et Contemporain.

Les origines de la Révolution française sont à la source d'un débat historiographique aussi ancien que la Révolution elle-même, nourri par des études et des approches très variées. Depuis quelques années, le rôle joué par l'armée d'Ancien Régime fait ainsi l'objet d'un intérêt croissant. Plutôt que de se cantonner à l'analyse de sa situation à la veille de 1789 et à celle de ses réactions face aux événements révolutionnaires, de récents travaux se sont attachés à démontrer son rôle comme laboratoire d'une conception nouvelle du lien entre service militaire et citoyenneté au cours des décennies précédant la Révolution.[1]

C'est dans le sillage de ces travaux que se situe l'ouvrage de Julia Osman consacré à l'émergence d'un idéal de « citizen-army » à l'époque des Lumières. [2] L'auteure cherche à démontrer comment les décennies prérévolutionnaires furent marquées en France par l'ambition croissante d'associer le métier des armes au principe d'un service volontaire effectué par patriotisme. Cette ambition, souligne-t-elle, ne connut jamais de traduction intégrale sous l'Ancien Régime et ne fut que brièvement mise en œuvre entre 1789 et 1791, avant de disparaître avec l'émigration massive de ses partisans et avec l'adoption d'une armée de conscription. Elle n'en contribua pas moins, selon elle, à favoriser la Révolution en redéfinissant le lien existant entre le citoyen et la défense de la patrie, et en sapant par la même occasion l'organisation hiérarchique de l'Ancien Régime. En étudiant les réflexions militaires des Lumières, Julia Osman propose ainsi de considérer l'armée monarchique non comme le simple prolongement d'une structure politique, mais comme un espace d'élaboration du politique.

La démonstration mise au service de cette thèse se décompose en six chapitres dont la progression est essentiellement chronologique. Revenant sur la lente structuration de l'armée à partir du règne de Louis xiv, Julia Osman montre qu'elle porte en elle les difficultés auxquelles les réformateurs des Lumières seront confrontés quelques décennies après la mort du roi-soleil (chapitre 1). En renforçant le contrôle de l'Etat sur l'exercice de la force armée, Louis xiv contribue en effet à lier étroitement l'exigence d'honneur des officiers avec l'idéal de service. La profession des armes est ainsi associée à la quête de distinctions accordées par la monarchie en fonction des blessures reçues, de la bravoure, mais aussi de la capacité à participer de ses deniers à l'entretien de l'appareil militaire à travers la vénalité. Ce système, souligne Julia Osman, contribue à promouvoir des officiers qui n'ont pas nécessairement les compétences militaires requises pour les postes qu'ils occupent. Pendant ce temps, le soldat, que ses origines sociales séparent de l'officier, fait pour sa part l'objet d'un contrôle institutionnel croissant qui contribue à améliorer son image, tout en le séparant de la société civile. À la veille de la guerre de Sept ans, l'armée souffre ainsi d'une double difficulté : l'isolement du soldat au sein de la nation, et les tensions internes au corps des officiers face à l'inégalité des carrières engendrée par la vénalité.

Ce double obstacle a des incidences sur le déroulement même de la guerre de Sept ans dont Julia Osman prend le temps d'étudier le théâtre canadien (chapitre 2). Selon elle, ce front présente en effet l'intérêt de mettre l'armée de ligne française en contact avec d'autres modèles militaires, à savoir les troupes

amérindiennes d'une part et les milices canadiennes de l'autre ; ces dernières annonçant par leur mode d'action (la guerre de raid) et leurs motivations (la défense du territoire) les fondements de la création d'une armée citoyenne. Face à ce modèle, la réaction des officiers apparaît majoritairement négative, leur préoccupation première étant d'éliminer tout concurrent dans la course aux honneurs. Incapables de travailler efficacement avec les autres forces en présence, ils en viennent à faire passer leur intérêt personnel avant la sauvegarde du Canada, dont Julia Osman affirme que la perte importait moins à leurs yeux que leur gloire personnelle.

Ces revers essuyés au Canada et plus particulièrement ceux subis en Europe contre la Prusse favorisent l'affirmation d'une réflexion nouvelle sur la place du soldat au sortir du conflit (chapitre 3). Le patriotisme, défendu par des auteurs civils (Rousseau, Mably) comme militaires (Guibert, Servan), s'impose ainsi comme un moyen possible de raviver l'ardeur des troupes. Aussi les officiers appellent-ils à « citoyenniser » l'homme du rang en améliorant son statut et son positionnement dans la société. Leur ambition, souligne Julia Osman à juste titre, n'est pas de transformer tout citoyen en militaire (projet alors majoritairement perçu comme attentatoire aux libertés individuelles), mais plutôt de faire reconnaître le soldat comme citoyen, afin de fonder son obéissance sur son amour de la patrie.

À ces réflexions, la guerre d'Indépendance américaine sert de caisse de résonance (chapitre 4). Prenant le contre-pied d'une historiographie qui s'est surtout attachée à démontrer que le corps expéditionnaire français fut finalement peu marqué par son expérience américaine<sup>[3]</sup>, Julia Osman souligne en effet combien le conflit permit de diffuser en France l'image d'une « citizen-army » qui n'était pas celle des anciens Grecs ou Romains, mais l'organe militaire d'une puissance naissante. Il renforça par là-même la conviction qu'une redéfinition du lien unissant l'armée et la nation était alors possible. Avec beaucoup de discernement intellectuelle, Julia Osman souligne néanmoins le caractère essentiellement diffus de cette influence américaine, les écrits des réformateurs militaires des Lumières n'y faisant que rarement allusion. La milice américaine ne pouvait effectivement pas être simplement recopiée dans le cadre d'un système monarchique et elle ne répondait pas, par ailleurs, à l'ambition première des officiers qui était de « citoyenniser » leurs hommes et non de faire servir tous les Français.

Malgré ce contexte favorable, les réformes poursuivies dans les années 1780 ne répondent cependant pas aux attentes exprimées par les officiers (chapitre 5). Julia Osman examine ainsi l'insatisfaction croissante suscitée par les décisions ministérielles successives et plus particulièrement celles concernant les détenteurs de l'épaulette. À ce sujet, l'adoption de l'édit de Ségur, qui instaure deux carrières distinctes pour la haute noblesse et la noblesse de province, heurte directement les attentes des réformateurs, plus soucieux d'offrir des modalités similaires d'avancement à toute la noblesse, que de permettre à l'homme du rang d'accéder aux emplois supérieurs. Cette division légale établie au sein de la noblesse génère le mécontentement des officiers et explique, conjointement avec l'ambition croissante de faire du soldat un citoyen, la réaction favorable de l'armée aux prémisses de la Révolution.

Cette dernière est pour Julia Osman l'occasion d'une double concrétisation du modèle de « citizen army » (chapitre 6). Elle est d'abord marquée par la création de milices locales, et finalement par l'émergence de la Garde Nationale, qui incarnent l'idéal d'un service volontaire et patriotique. Entre 1789 et 1791, l'armée de ligne est par ailleurs transformée selon les ambitions des réformateurs des Lumières; ce qui marque à la fois leur succès, mais ce qui contribue également à mettre au jour les contradictions de leurs réflexions. L'ouverture théorique des grades permise par la Révolution cache effectivement mal le fait que la noblesse conserve la mainmise sur les postes d'officier, ce qui, joint à la politisation croissante des soldats, favorise la multiplication des affrontements entre le rang et la hiérarchie militaire. Julia Osman y voit la preuve que, si les officiers ont pensé une armée « citoyennisée », eux-mêmes ne se sont jamais vu comme citoyens et n'ont jamais vraiment envisagé d'instaurer une égalité d'avancement et de carrière dans l'ensemble du corps militaire. Cette incapacité à repenser leur propre place au sein d'une armée nouvelle est selon elle à l'origine de leur émigration et de l'échec final des ambitions de réforme héritées des Lumières.

Globalement convaincant, le travail de Julia Osman offre plusieurs éclairages intéressants au regard de l'historiographie. L'un des principaux réside dans les réflexions respectives et comparatives menées sur le soldat et sur l'officier. Cette confrontation lui permet de souligner le parallélisme qui caractérise ces deux réflexions, leur contenu n'étant jamais mis en adéquation. De fait, l'ambition des réformateurs militaires n'était pas d'établir une égalité entre officier et soldat, ni entre noble et roturier, mais de rétablir l'unité de la noblesse dans le corps des officiers et de « citoyenniser » le soldat, c'est-à-dire de le faire agir par patriotisme et non de lui offrir un statut égal à celui de ses supérieurs. À ce titre, Julia Osman va contre la tentation présente chez certains historiens d'opposer des officiers qui auraient été « progressistes » (pour l'égalité) à d'autres qui auraient été réactionnaires (contre l'égalité).<sup>[4]</sup> Ce faisant, elle montre efficacement comment les réformateurs militaires ont contribué à renouveler l'image du soldat et à redéfinir le lien entre service armé et défense de la nation – et donc comment ils ont contribué à l'élan révolutionnaire –, tout en s'avérant incapables de repenser réellement les fondements de la hiérarchie militaire et sociale.

L'angle nouveau par lequel elle aborde la question de l'influence de la guerre d'Indépendance s'avère également très stimulant et l'on ne peut que saluer une analyse équilibrée révélant que si le modèle de la milice américaine fut clairement diffusé dans la société française, il fut en revanche peu convoqué dans les écrits mêmes des militaires français. On peut néanmoins regretter à ce sujet que ne soit pas évoqué la mobilisation de ce modèle par Guibert lui-même, dans sa *Défense du système de guerre moderne*. Il est en effet intéressant de souligner que le comte, loin de promouvoir le modèle américain, en dénonce les méfaits, la participation de tous les citoyens aux combats ayant pour lui engendré une guerre plus cruelle encore.<sup>[5]</sup> L'exemple témoigne de l'évolution de la réflexion de Guibert, trop souvent cantonné au rôle de chantre de la nation en arme, et de la complexité d'un modèle américain qui s'opposait par bien des aspects aux ambitions plus modérées de nombre de réformateurs simplement désireux d'insuffler une ardeur nouvelle au soldat, et non d'armer l'ensemble des habitants.

Outre cette remarque ponctuelle, quelques points du livre nous semblent pouvoir faire plus largement l'objet de discussion. Le premier concerne les écrits des réformateurs militaires mobilisés par Julia Osman dont on peut regretter que les auteurs (dont les noms sont au demeurant parfois quelque peu écorchés : Sonhart pour Souliart, St-Analas pour St-Aulas, Tour de la Pin pour La Tour du Pin, Du Puy Laron pour Du Puy Lauron, etc.) n'aient pas fait l'objet d'une présentation succincte en tant que groupe. Le fait que plusieurs d'entre eux appartiennent à la petite noblesse détentrice des premiers grades de la hiérarchie militaire joue en effet clairement sur leur conception de l'armée idéale.<sup>[6]</sup> De même aurait-il été intéressant que les modalités de diffusion de leurs réflexions dans la société civile (convoquée dans le livre par l'intermédiaire de quelques grands noms comme Mably ou Rousseau, ou par celui d'écrits collectifs comme les cahiers de doléances) soient analysées plus en détail, ce qui aurait renforcé l'hypothèse de l'auteure selon qui le modèle du soldat-citoyen, largement promu par les officiers, est présent dans la société française dès la veille de la Révolution.

Un autre point est le choix d'analyser la guerre de Sept ans à travers le théâtre canadien. Ce choix est défendu par Julia Osman par le fait que l'armée française est confrontée à un nouveau type d'organisation militaire (la milice canadienne) qu'elle va s'efforcer d'imiter au cours des trente années à venir (p. 54). Dès le chapitre suivant, Julia Osman s'empresse cependant de souligner, à juste titre, que la principale source d'inspiration des réformateurs français au lendemain du conflit n'est pas la milice canadienne, mais l'armée prussienne, dont les victoires obligent les troupes française à se redéfinir. Dans son chapitre sur le théâtre canadien, l'historienne s'attache par exemple à démontrer le peu de cas que les officiers français font de la milice locale. Dès lors, le choix d'étudier le front canadien, présenté comme le lieu où l'armée française se confronte à une organisation alternative qui aurait pu l'inspirer, semble perdre de sa pertinence. De fait, si l'objectif premier du chapitre est de montrer une influence des opérations canadiennes sur les réflexions menées ultérieurement par les officiers français, il n'emporte pas l'adhésion. Et s'il s'agit en revanche de démontrer l'attachement des officiers à la gloire, tout autre théâtre d'opération aurait pu être mobilisé *a priori*.

Un troisième aspect tient à l'attention relative que Julia Osman porte à l'évolution des institutions militaires françaises au cours de la période. Le livre s'attache en effet plus particulièrement aux modèles culturels ayant pu influencer les officiers (les Anciens, l'expérience américaine...). Il est en revanche plus rapide sur les réformes entreprises dans l'armée, ce qui entraîne d'ailleurs parfois des erreurs ponctuelles d'interprétation (voir par exemple la décision de du Muy de tirer à nouveau les majors des capitaines du régiment que Julia Osman interprète comme un moyen de diminuer l'influence de l'argent dans l'armée (p. 111), alors même qu'il s'agissait de revenir sur le système de Choiseul qui prévoyait de tirer ces mêmes majors de capitaines extérieurs au régiment afin de briser l'esprit de corps et de renforcer la discipline). L'évolution des institutions joue pourtant un rôle essentiel dans la réflexion menée sur le statut du soldat. La décision d'adopter plusieurs éléments de l'exercice prussien dès les années 1750 favorise l'essor d'un discours affirmant l'impossibilité de transformer le soldat français en prussien au nom de son tempérament national. De même la décision de Choiseul, en 1762, de supprimer l'entreprise contribue, en supprimant la protection autrefois offerte par le capitaine à ses hommes et en exposant par conséquent ces derniers à la sévérité des lois, à l'éclosion chez les officiers d'une réflexion nouvelle sur l'adéquation des crimes et des peines qui s'inspire largement de Beccaria. Puisque le soldat n'est plus protégé par son supérieur, il ne peut plus être soumis à des ordonnances prévoyant des sanctions disproportionnées. Les réflexions menées sur le soldat ne relèvent ainsi pas simplement de l'influence des idéaux du temps et des conséquences de la défaite, elles répondent également aux changements institutionnels qui sont eux-mêmes en partie déterminés par les idées des réformateurs militaires. On peut à ce sujet également regretter que les réformes institutionnelles de la période 1789-1791 ne soient pas évoquées, ces dernières attestant, conformément à l'argumentaire de Julia Osman, le triomphe du modèle militaire théorisé par les officiers des Lumières.

Le dernier point concerne la notion de « citizen-army ». Partant du principe que cette dernière est associée à l'idée d'un service volontaire motivé par le patriotisme, Julia Osman considère que les réflexions des Lumières et la première Révolution en furent l'âge d'or, par opposition à la période postérieure à 1791 qui vit s'affirmer le recours au recrutement forcé (p. 7). Si un tel décentrage est stimulant et pertinent, il peut néanmoins paraître problématique de considérer l'idéal d'une armée de métier dont le recrutement est partiellement assuré par la volonté de défense du sol, et qui reste marquée par des distinctions d'ordre, comme « plus citoyenne » qu'une armée d'individus réquisitionnés au nom de l'existence d'une souveraineté partagée. À ce titre, il semble que la notion de « citizen-army » mobilisée par l'auteure aurait mérité d'être décomposée en deux facettes : l'armée citoyenne, renvoyant au mobile de l'engagement et de l'action, et l'armée de citoyens, renvoyant au statut politique du combattant. Une telle distinction trouve au demeurant son prolongement dans l'opposition entre la figure du soldat-citoyen, qui triomphe au XVIII<sup>e</sup>, et celle du citoyen-soldat, dont la Révolution marque l'avènement en France. Si l'on peut poser la question de la motivation du second, celle du statut politique du premier se pose également. Comme le souligne Julia Osman, la promotion du soldat-citoyen ne s'accompagne pas de l'affirmation de son égalité avec le noble-officier. À ce titre, sa motivation ne repose donc pas sur une égalité politique mais sur l'appel à son attachement à la patrie, qui se fonde plus largement dans l'appel à son sens de l'honneur. Ce dernier constitue de fait la pierre d'angle du discours des officiers des Lumières, qui l'associent certes au patriotisme, mais également à la perspective de distinctions personnelles. Si l'armée imaginée par les officiers des Lumières relevait d'une « citizen-army », elle était à ce titre surtout, selon nous, conçue comme une armée mue par un sens de l'honneur renouvelé et étendu au soldat, ce qui permettait de concilier patriotisme et intérêt individuel, comme de laisser la possibilité d'une distinction graduelle entre soldats et officiers, les seconds restant réputés avoir un sens de l'honneur plus affiné que les premiers en vertu de leur éducation et de leur origine.

L'ouvrage de Julia Osman invite ainsi au débat, en particulier en ce qui concerne la définition de la nature de la citoyenneté au cœur du projet des Lumières. Cela n'ôte cependant rien à son intérêt et au caractère stimulant de la relecture des origines de la notion de « citizen-army » qu'il propose. Au final, il remplit pleinement le pari de montrer combien le militaire ne saurait être réduit à la simple continuité

du politique, mais constitue au contraire un véritable creuset du politique. On ne saurait donc trop en recommander la lecture.

## NOTES

[1] Voir notamment : Thomas Hippler, *Soldats et citoyens: Naissance du service militaire en France et en Prusse* (Paris : PUF, 2006), Jay M. Smith, *Nobility Reimagined: The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France* (Ithaca, N.Y.: Cornell University Press, 2005), Arnaud Guinier, *L'honneur du soldat. Ethique martiale et discipline guerrière dans la France des Lumières* (Ceysérieux: Champ Vallon, 2014).

[2] Sur la notion de « citizen-army » et les difficultés qu'elle pose, voir *infra*.

[3] Gilbert Bodinier, *Les officiers de l'armée royale combattants de la guerre d'indépendance des Etats-Unis: de Yorktown à l'an II* (Vincennes: Service historique de l'armée de terre, 1983), Samuel Scott, *From Yorktown to Valmy. The Transformation of the French Army in an Age of Revolution* (Boulder: University Press of Colorado, 1998).

[4] Voir Jay M. Smith, *Nobility Reimagined*. Cette idée d'égalité promue entre le soldat et l'officier a également été défendue par Christy Pichichero: Christy Pichichero, "Le Soldat Sensible: Military Psychology and Social Egalitarianism in the Enlightenment French Army," *French Historical Studies* 31 (2008): 553-580.

[5] Jacques de Guibert, *Défense du système de guerre moderne, ou réfutation complète du système de M. de M... D...*(Neuchâtel, s. éd., 1779, t. 2), p. 261.

[6] Claudia Opitz-Belakhal, *Militärreformen zwischen Bürokratisierung und Adelsreaktion. Das französische Kriegsministerium und seine Reformen im Offizierskorps von 1760-1790* (Sigmaringen: Jan Thorbecke Verlag, 1994), Arnaud Guinier, "Le mémoire comme projet de réforme au siècle des Lumières," dans Hervé Drévilion et Arnaud Guinier (éd.), *Les Lumières de la guerre, mémoires et reconnaissances tirés de la sous-série 1M du Service Historique de la Défense*, t. 1 : "Mémoires techniques" (Paris: Publications de la Sorbonne, 2014), p. 23-122.

Arnaud Guinier  
Institut d'Histoire Moderne et Contemporain  
[arnaud.guinier@yahoo.fr](mailto:arnaud.guinier@yahoo.fr)

Copyright © 2016 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.